

AUTO-MOTO ECOLE DE VILLIERS

2.2

1, route de Saint Germain 78640 VILLIERS ST FREDERIC

01.34.59.00.14 – amev78640@gmail.com

SIRET : 79836638100019 RCS Versailles – CODE APE : 8553Z

Agrément N° E2407800060 – N° de TVA : FR 84798366381

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11788375078 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION

FORMATION CATÉGORIE B

AVANT LA FORMATION

Pour débiter votre formation, une évaluation de départ sera réalisée.

Cette évaluation est conforme à l'arrêté du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans une école de conduite.

Elle est obligatoire pour toute personne âgée de :

- au moins 15 ans, souhaitant débiter un apprentissage anticipé à la conduite accompagnée (AAC) ;
- au moins 16 ans, souhaitant débiter une formation traditionnelle ;
- au moins 18 ans, souhaitant débiter une formation à la conduite supervisée (CS).

Elle est organisée avant l'inscription définitive et permettra à l'enseignant de la conduite de définir le nombre d'heures nécessaires à votre formation pour que vous puissiez obtenir votre permis de conduire. Selon votre progression, votre implication, et de la fréquence des heures, cette estimation pourra être modifiée.

Moyen :

L'évaluation se déroule sur tablette (support égal+) à l'auto-école.

Durée :

Elle dure environ 30 minutes.

Détail des compétences évaluées :

CAPACITÉS SENSORI-MOTRICES <ul style="list-style-type: none">• Capacité de transfert sensori-moteur• Connaissances des procédures sensori-motrices	FACTEURS DE VOLONTÉ <ul style="list-style-type: none">• Sentiment d'auto-efficacité• Motivation pour la formation à la conduite• Persévérance• Implication, rythme d'apprentissage
CAPACITÉS DE COMPRÉHENSION ET DE TRAITEMENT <ul style="list-style-type: none">• Capacité de transfert cognitif• Capacité de compréhension de modèles et de scripts• Connaissances de procédures et de sécurité• Capacité d'auto-évaluation	CAPACITÉS DE PERCEPTION, D'ÉVALUATION ET DE DÉCISION <ul style="list-style-type: none">• Capacité de perception et de sélection d'indices• Capacité de compréhension et de situation• Capacité de prévision et d'anticipation• Capacité d'évaluation de distances et de vitesses• Capacité décisionnelle• Capacité visio spatiale• Capacité de traitement (temps de réaction et de traitement)
ASPECTS ÉMOTIONNELS ET AFFECTIFS <ul style="list-style-type: none">• Intérêt pour la conduite et l'apprentissage• Plaisir de conduire et d'apprendre à conduire, valorisation• Réaction à l'échec, besoin de soutien• Image de soi (Facilité à apprendre)	CAPACITÉS D'ATTENTION ET DE MÉMOIRE DE TRAVAIL

À la suite de l'évaluation, un bilan apparaît avec un nombre de points et en fonction un volume de formation prévisionnel.

AUTO-MOTO ECOLE DE VILLIERS

1, route de Saint Germain 78640 VILLIERS ST FREDERIC

01.34.59.00.14 – amev78640@gmail.com

SIRET : 79836638100019 RCS Versailles – CODE APE : 8553Z

Agrément N° E2407800060 – N° de TVA : FR 84798366381

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11788375078 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

Un exemplaire est remis à l'élève et signé.

EXEMPLE :

	NIVEAU				POINTS	
	Très bon	Satisfaisant	Fragile	Insuffisant	Acquis	Perdu
CAPACITÉS et CONNAISSANCES SENSORI-MOTRICES	😊	😊	😞	😞	4 / 22	
Habiletés					2 / 18	
Expérience de la conduite de véhicules à boîte de vitesses					1 / 1	
Possession de permis A ou annulé					0 / 12	
Connaissance de procédures (démarrer, s'arrêter, changer de vitesse)					2 / 4	
CAPACITÉS DE COMPREHENSION ET DE TRAITEMENT	😊	😊	😞	😞	8 / 14	
Compréhension et mémoire à long terme					1 / 3	
Conduite en circulation					1 / 2	
Expérience de la conduite de deux-roues motorisé					0 / 1	
Compréhension des situations					4 / 7	
Expérience en tant que passager avant de véhicules					0 / 1	
Connaissances de procédures de sécurité					0 / 1	
Auto-évaluation					3 / 3	
ASPECTS ÉMOTIONNELS ET AFFECTIFS	😊	😊	😞	😞	6 / 6	0 / 6
Intérêt pour la conduite et l'apprentissage					1 / 1	0 / 1
Plaisir de conduire et d'apprendre à conduire					3 / 3	0 / 3
Réaction à l'échec					1 / 1	0 / 1
Image de soi, facilité à apprendre					1 / 1	0 / 1
FACTEURS DE VOLONTÉ	😊	😊	😞	😞	2 / 6	0 / 1
Sentiment d'auto-efficacité					1 / 2	
Motivation pour la formation à la conduite					1 / 1	0 / 1
Persévérance					0 / 2	
Implication, Rythme d'apprentissage					0 / 1	
CAPACITÉS DE PERCEPTION, D'ÉVALUATION ET DE DÉCISION	😊	😊	😞	😞	14 / 24	8 / 24
Perception et sélection d'indices					4 / 4	0 / 4
Prise en compte des indices					3 / 4	0 / 4
Prévision et anticipation					2 / 4	1 / 4
Évaluation des distances et des vitesses					0 / 2	2 / 2
Prise de décision					1 / 2	1 / 2
Vision de l'espace					3 / 6	3 / 6
Temps de réaction et de traitement					1 / 2	1 / 2
CAPACITÉ D'ATTENTION ET DE MÉMOIRE DE TRAVAIL	😊	😊	😞	😞	8 / 10	2 / 10
TOTAL					42 / 82	10 / 41
Volume d'heures proposé					30 à 35 heures	

Nom du formateur ou du responsable pédagogique : _____

Numéro d'autorisation d'enseigner : _____

Fait le _____ en deux exemplaires dont un pour l'apprenant

Cachet de l'auto-école

Signature du formateur ou du responsable pédagogique

Signature de l'apprenant

Signature des parents (pour les mineurs)

AUTO-MOTO ECOLE DE VILLIERS

1, route de Saint Germain 78640 VILLIERS ST FREDERIC

01.34.59.00.14 – amev78640@gmail.com

SIRET : 79836638100019 RCS Versailles – CODE APE : 8553Z

Agrément N° E2407800060 – N° de TVA : FR 84798366381

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11788375078 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

AU COURS DE LA FORMATION

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur les compétences indiquées dans votre programme de formation, au moins un bilan de vos compétences est organisé permettant éventuellement de réactualiser le volume d'heures défini lors de l'évaluation de départ.

EXEMPLE :

BILAN DE COMPÉTENCES INTERMÉDIAIRE

réalisé le 26/06/2024

Nombre d'heures effectuées au 26/06/2024 : 12H00

Connaître les principaux organes et commandes du véhicule et savoir s'installer	En cours d'acquisition	Acquis
Manipuler le véhicule et ses commandes	En cours d'acquisition	Acquis
Regarder autour de soi, avertir et diriger le véhicule	En cours d'acquisition	Acquis
Connaître la signalisation, les différentes priorités et savoir les respecter	En cours d'acquisition	Acquis
Adapter allure et placement, anticiper et changer de direction	En cours d'acquisition	Acquis
Réaliser les manoeuvres en sécurité	En cours d'acquisition	Acquis

EN FIN DE FORMATION

Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

EXEMPLE :

Bilan de compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord ^(*)			X					
Savoir s'équiper et s'installer ^(*)								
Effectuer des vérifications du véhicule ^(*)							X	
Savoir se positionner sur le véhicule, connaître et utiliser les commandes ^(*)					X			
Connaître et utiliser les commandes ^(**)								
Appréhender la route								
Prendre l'information	X							
Adapter son allure aux circonstances	X							
Appliquer la réglementation							X	
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers				X		0	0	0
Partager la chaussée				X		0,5	0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité	X					1	1	1
Sous-totaux			1	6	6	0,5	0,5	1
Conduite économique et respectueuse de l'environnement ^(***)			+1					
Courtoisie								
Total général					INSUFFISANT			

Observations

Connaître et maîtriser son véhicule	6 points
Appréhender la route	3 points
Partager la route avec les autres usagers	4 points
Autonomie et conscience du risque	2 points
Conduite économique	1 points
Courtoisie	0 points

Le résultat obtenu doit être > à 19 points

Information du public :

Les procédés d'évaluation sont portés à la connaissance du public sur le site :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/yvelines/villiers-saint-frederic/auto-moto-ecole-de-villiers>

et sur le présentoir à l'entrée de l'auto-école

AUTO-MOTO ECOLE DE VILLIERS

1, route de Saint Germain 78640 VILLIERS ST FREDERIC

01.34.59.00.14 – amev78640@gmail.com

SIRET : 79836638100019 RCS Versailles – CODE APE : 8553Z

Agrément N° E2407800060 – N° de TVA : FR 84798366381

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11788375078 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

FORMATION CATÉGORIE A1 OU A2**AVANT LA FORMATION**

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences est organisée.

Cette évaluation permettra de vous proposer un volume de formation prévisionnel accompagnée d'une proposition chiffrée.

Moyen :

L'évaluation se déroule sur tablette (support éval+) à l'auto-école.

Durée :

Elle dure environ 30 minutes.

Détail des compétences évaluées :

Le test distingue 2 catégories de capacités :

- Celles permettant d'évaluer les aptitudes à manipuler une moto et préparant l'apprentissage des épreuves de plateau, il s'agit :
 - des capacités sensori-motrices,
 - et des capacités d'équilibre ;
 - s'y ajoute les capacités de transfert de connaissances techniques et de sécurité ;
- Celles permettant d'évaluer la compréhension des situations de conduite, préparant les apprentissages en circulation, il s'agit :
 - des capacités cognitives d'attention dirigée et de mémorisation,
 - des capacités cognitives de compréhension et de traitement des informations des situations de circulation.

Le test est complété par l'évaluation d'aptitudes :

- les facteurs de volonté et de motivation ;
- les aspects émotionnels et affectifs.

Questions	Critères évalués
1. CAPACITÉS ET CONNAISSANCES SENSORI-MOTRICES	
Possession de permis	Capacités de transfert et compétences de conduite. Capacités de gestion de situations de circulation.
Expérience de conduite moto en et hors circulation et selon la puissance	Capacités de transfert des compétences techniques.
Expérience de conduite de cyclomoteur	Capacités de transfert des compétences techniques.
Expérience de conduite de cycle	Capacités de transfert des compétences d'équilibre.
Mode de déplacement	Capacités de transfert des compétences en circulation.
Usage d'engins pour lesquels l'équilibre est principal	Capacité de transfert des capacités d'équilibre.
2. CAPACITÉS DE COMPRÉHENSION ET DE TRAITEMENT	
Connaissances de sécurité	Connaissances des trajectoires en sécurité.

AUTO-MOTO ECOLE DE VILLIERS

1, route de Saint Germain 78640 VILLIERS ST FREDERIC

01.34.59.00.14 – amev78640@gmail.com

SIRET : 79836638100019 RCS Versailles – CODE APE : 8553Z

Agrément N° E2407800060 – N° de TVA : FR 84798366381

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11788375078 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

3. ASPECTS ÉMOTIONNELS ET AFFECTIFS

Réaction face à l'échec	Etat d'esprit positif Persévérance Dévalorisation. Fuite Critique de tiers
Facilité ou difficulté perçue et caractère contraignant ou aspect agréable de l'apprentissage.	Image de soi. Emotion positive : plaisir à apprendre. Sensation de contrainte.
Intérêt et attirance pour la conduite de la moto	Emotion positive et valorisation.
Peur de conduire une moto	Emotion négative et ressenti d'émotion négative.
Pensez-vous savoir... Pensez-vous connaître les opérations...	Capacité d'auto-évaluation justifiée ou excès de confiance/surestimation de soi.
Connaissances techniques	Connaissances des procédures de freinage, d'équilibre, d'inclinaison et de direction.

4. FACTEURS DE VOLONTÉ

Satisfaction de sa situation professionnelle/ ou de ses apprentissages	Sentiment d'auto-efficacité personnelle.
Pratiques sportives et fréquence	Implication volontaire et persévérance.
Enoncé des raisons pour apprendre à conduire	Motivation à suivre une formation à la conduite moto.
Rythme d'apprentissage	Implication volontaire.

5. CAPACITÉ DE PERCEPTION, D'ANALYSE ET DE DÉCISION

Capacité visuo-spatiale.
Evaluer les trajectoires sur route.

Capacité à évaluer la position et l'équilibre sur la moto et la trajectoire à basse vitesse.

6. CAPACITÉ D'ATTENTION ET DE MÉMOIRE DE TRAVAIL

AU COURS DE LA FORMATION

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur les compétences définies dans votre programme de formation, des bilans de compétences, hors circulation et en circulation, sont organisés.

EN FIN DE FORMATION

Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen en circulation.

Information du public

Les procédés d'évaluation sont portés à la connaissance du public sur le site : <https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/yvelines/villiers-saint-frederic/auto-moto-ecole-de-villiers>

et sur le présentoir à l'entrée de l'auto-école

AUTO-MOTO ECOLE DE VILLIERS

1, route de Saint Germain 78640 VILLIERS ST FREDERIC

01.34.59.00.14 – amev78640@gmail.com

SIRET : 79836638100019 RCS Versailles – CODE APE : 8553Z

Agrément N° E2407800060 – N° de TVA : FR 84798366381

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11788375078 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

FORMATION CATÉGORIE AM**AVANT LA FORMATION**

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos connaissances et vos compétences, d'une durée de **20 minutes**, va être réalisée.

Le moyen utilisé

Cette évaluation est réalisée au moyen d'un questionnaire portant sur votre profil d'élève, vos expériences de conduite et vos connaissances en code de la route ainsi qu'un entretien avec un enseignant sur vos connaissances liées aux techniques du véhicule.

Celle-ci pourra être complétée lors de la première leçon pratique hors circulation.

Items évalués

Le questionnaire permet d'évaluer vos connaissances concernant :

- Le code de la route ;
- Des règles de conduite ;
- Des techniques de conduite ;
- Le véhicule

Le questionnaire permet également d'évaluer :

- Vos expériences vécues en tant qu'utilisateur de la route,
- Vos compétences psychomotrices,
- Vos motivations.

AU COURS DE LA FORMATION

Durant la formation, pour évaluer l'acquisition des compétences hors circulation et en circulation, des mises en situation en toute autonomie sont organisées.

EN FIN DE FORMATION

Votre enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre autonomie et si votre conduite est sécuritaire.

Information du public

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public sur le site

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/yvelines/villiers-saint-frederic/auto-moto-ecole-de-villiers>

et sur le présentoir à l'entrée de l'auto-école